



## La Tribune du Conseil...

### Dans ce numéro :

|                                       |         |
|---------------------------------------|---------|
| <b>SOMMAIRE :</b> tribune du conseil  | p. 1    |
| - Infos pratiques.....                | p. 2    |
| - Infos pratiques.....                | p. 3    |
| - Travaux.....                        | p. 4    |
| - Achat de bien immobilier.....       | p. 5    |
| - Déneigement.....                    | p. 5    |
| - La forêt.....                       | p. 6    |
| - Panneau pocket.....                 | p. 6    |
| - France services.....                | p. 7    |
| - France services.....                | p. 8    |
| - Un travail de mémoire.....          | p. 8    |
| - Paiement de proximité.....          | p. 9    |
| - Recensement.....                    | p. 10   |
| - Louis Tissier.....                  | p. 11   |
| - Un nouveau prêtre.....              | p. 12   |
| - École et instituteurs.....          | p.13/14 |
| - Inter-communalité.....              | p. 15   |
| - Inter-communalité.....              | p.16/17 |
| - SMOM.....                           | p.18    |
| - Syndicat de l'eau et assainissement | p. 19   |
| - Vie associative .....               | p. 20   |
| - État civil.....                     | p. 21   |
| - Les commerces.....                  | p. 22   |

Il ne fait pas de doute que la trêve des confiseurs sera pour le moins particulière cette année. Depuis près d'un an, nous devons tous composer avec ces cinq lettres et ces deux chiffres qui envahissent notre quotidien. Cinq lettres - Covid - et deux chiffres - 19 -, cette COVID 19 qui bouleverse nos vies et celle de la planète.

Mais ce n'est pas seulement par tradition, celle de Noël et du Jour de l'An, que je voudrais être ici porteur d'espoirs. Certes le virus est toujours présent. Certes les difficultés demeurent, certes les absents nous manqueront toujours. Mais grâce aux efforts de chacun, soignants, bien sûr, mais aussi commerçants, artisans, et toutes les forces vives, l'optimisme doit rester présent, car il est un «vaccin» qui a d'ores et déjà fait ses preuves : la solidarité.

Dans cette période ô combien difficile, soyons plus que jamais solidaires les uns envers les autres et soyons acteurs de la lutte contre l'épidémie afin que notre effort collectif nous permette de partager ces prochains jours, ces prochaines semaines, des instants apaisés et joyeux dans nos familles.

Les décorations de la commune et chez les habitants sont autant de petites flammes pour franchir cette étape, pour accueillir la nouvelle année synonyme d'espoirs, pour chasser le brouillard et la nuit. Merci à chacun d'avoir participé, à sa mesure.

Le traditionnel repas des aînés n'aura pas lieu comme habituellement, nous attendons que la situation se stabilise pour proposer un temps convivial. Les associations ont été freinées dans leur élan début 2020. Nous avons vécu, et nous vivons sans doute encore au rythme des annonces qui j'espère seront positives rapidement.

2020 est passée au ralenti, confinés, puis déconfinés puis reconfinés partiellement, il fut très compliqué de garder le cap sur les projets qui étaient les nôtres. Les travaux prévus ont eu lieu en partie, d'autres débiteront prochainement et le conseil municipal a profité de cette période de relative inactivité pour se projeter sur les années futures. Chaque élu a participé aux missions qui lui étaient dévolues, en cherchant constamment l'efficacité. Je voulais les remercier publiquement d'être au service des Saint Seinoises et Saint Seinois et vous découvrirez dans ce magazine quelques réalisations en cours ou à venir.

Le Conseil Municipal, les adjoints et moi-même vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année. Protégez-vous, protégez les autres...

Christian CHARLOT

## INFORMATIONS PRATIQUES

Permanence du maire, **Christian CHARLOT**, les mardi et jeudi de 17h à 18h30, le vendredi de 16h à 18h et sur rendez-vous

Par ailleurs, une PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE est assurée par :

Le maire : Christian CHARLOT : 06 87 46 82 15

Le premier adjoint : François SOUVERAIN : 06 74 79 63 82

Ou le second adjoint : Christian GRADELET : 06 70 33 95 51

### Secrétariat de mairie :

♦ **Les lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h ;**

♦ **Le vendredi de 16h à 18h**

Téléphone : **03 80 75 89 29**, fax : **09 74 71 82 33**

Adresse E-mail de la mairie : **saintseine.vingeanne@free.fr**

Adresse Internet : **<http://saintseine.vingeanne.free.fr>**

SALLE POLYVALENTE (location salle : Danielle BOUCHARD : 03 80 75 88 78)

**Service postal** : assuré par la boulangerie. Tous les jours, sauf le mercredi et le dimanche

**Gendarmerie** : 03 80 10 08 30

**Électricité : EDF** : 08 10 33 30 21

**Eau et assainissement : syndicat** : 03 80 75 89 29 et 06 87 31 57 72. **SAUR urgences** : 03 70 48 80 09

**Ordures ménagères : SMOM** : 03 80 95 21 10

**Ordures Ménagères et Tri Sélectif**: passage le mardi matin. Sortir les caisses la veille. Voir calendrier du SMOM

**Déchetterie** : ouverture : le lundi de 9h à 12h, le mardi, le jeudi et le samedi de 14h à 17h

**Pôle scolaire** de Fontaine-Française. Maternelle et Primaire : 03 80 75 90 02

**Collège** de Fontaine-Française : 03 80 75 80 32

**Communauté de communes** : 03 80 36 53 51

### Hébergement :

- Château de Rosières : 06 37 58 68 52.
- La Brocante : 03 80 95 40 56. (Fontaine-Française)
- les Boiseries : 03 80 75 81 94. (Fontaine-Française)
- Le Moulin : 06 70 90 01 57. (Fontaine-Française)

### Les Associations :

- ⇒ Amicale des Sapeurs-pompiers : Gilles COMMANS : 06 87 03 96 74
- ⇒ Le club du 3<sup>ème</sup> âge (RDV tous les mercredis d'octobre à mai, à la salle polyvalente) : Monique PALIOT 06 42 72 45 04
- ⇒ Le club de Foot : formation à partir de 6 ans. Gérard DUPUY : 06 43 98 45 36
- ⇒ « Saint Seine à la Recherche du Temps », collecte d'objets anciens ; expositions : Éric CHEVALIER: 06 80 38 36 51
- ⇒ La Saint Hubert. Amicale de chasseurs : Christian GRADELET : 06 70 33 95 51
- ⇒ Musique, culture et patrimoine, organisation de concerts dans l'église : Bernadette BERTIN : 06 81 41 09 71
- ⇒ BTC : Ball Trap Club de la Vingeanne : Gérard PERREAU : 06 85 07 36 32
- ⇒ L'ANE : Association de Nos Enfants : Frédéric MAIRE : 06 78 72 21 48
- ⇒ Anciens Combattants : Philippe CARRIOT : 06 87 31 57 72
- ⇒ Le P'tit Bouchon Saint Seinois : Julien NICOLLE : 06 42 57 42 48

## INFORMATIONS PRATIQUES

### Les services de santé sur la commune de Fontaine-Française :

- Docteurs BRUNET, maison médicale : 03 80 75 93 19
- SCP des Docteurs JOYANDET et SCHOULLER rue de la Maladière : 03 80 75 80 18
- Pharmacie REICHENBACH : 03 80 75 80 16
- Cabinet infirmier : Alexandra et Fabien GUINOT, Caroline PAQUEREAU, maison médicale : 03 80 75 48 05 (une permanence de soins infirmiers, au cabinet, a lieu du lundi au vendredi de 8h30 à 9h et de 17h à 17h30)
- Kinésithérapeutes : Delphine MAS et Mélanie GUERINON, maison médicale : 03 80 75 52 36
- Orthophoniste : Émilie SAUVAGEOT, rue de l'Église : 03 80 75 84 45
- Pédicure : Jessica MATHOREL, maison du Val de Vingeanne, chaque mardi : 06 65 09 58 88
- Ostéopathe : Maël GUENIN, 47 rue de la Maladière : 06 73 09 07 13

### Les services de santé à proximité :

#### **Autrey-lès-Gray :**

- Pharmacie Bernard THOMAS : 03 84 32 32 76

#### **Pharmacies**

#### **Gray :**

- VITTER-DEBRAY : 5 quai Mavia : 03 84 65 00 06
- De l'Hôtel de Ville : 17 place Général De GAULLE : 03 84 65 03 53
- De la Croisée : 1 avenue Charles COUYBA : 03 84 65 11 57 (Arc-lès-Gray)
- Moderne : 21 avenue CARNOT : 03 84 65 07 08
- Des Capucins : Av Maréchal LECLERC : 03 84 65 14 00

**Champlitte :** 03 84 67 64 07

**Mirebeau :** 03 80 36 70 93

**Selongey :** 03 80 75 70 52

#### **Is-sur-Tille :**

- 2 avenue CARNOT : 03 80 95 01 82
- 42 place Général LECLERC : 03 80 95 52 22

#### **Marcilly-sur-Tille :**

- 36 Grande rue : 03 80 95 18 38

**En cas d'absence de médecin appeler le 15 , portable : 112**

**Pompiers 18**

**SAMU : hôpital de Dijon : 15 ou portable : 112**

**Hôpital de Gray : Urgences, Radiologie : 03 84 64 61 61**

### **Divers**

MAPA, Maison d'Accueil des Personnes âgées : 03 80 75 83 22

Bibliothèque de Fontaine-Française : 03 80 75 99 86-Ouverture : le mercredi de 9h30 à 11h30 et de 15h à 17h, le samedi de 10h à 12h

#### **Aide sociale :**

Assistante sociale : Édith REMIOT : 03 80 63 25 20

**PMI** (protection maternelle et infantile) : 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois. RDV au 03 80 63 25 20

## TRAVAUX

### Déplacement de l'arrêt de bus scolaire

Conformément à ce qui a été décidé, l'arrêt de bus actuellement situé rue de Rosière, va pouvoir être très prochainement transféré ruelle de la Friche.

Les travaux de voirie réalisés par l'entreprise Bongarzone, élargissement de la rue, mise en place de bordures, d'un enrobé et bicouche sur les trottoirs, sont terminés. Ces travaux seront complétés par le marquage au sol qui viendra délimiter les zones de circulation et de stationnement du bus scolaire.



La livraison et la mise en place d'un nouvel abri marquera l'achèvement de ces travaux et le transfert pourra alors être réellement opéré.

Le sens de circulation du bus restera inchangé puisqu'il accèdera toujours par la rue de Belle Charme, prendra et déposera les enfants au nouvel arrêt ruelle de la Friche, et repartira par le CD 30F puis la route de Rosière et la rue Haute du Chanoy.

Le principal objectif de ce transfert est d'assurer la sécurité des enfants utilisant les transports scolaires en les accueillant dans un espace plus sécuritaire.

Parallèlement à ce chantier, l'entreprise Bongarzone a effectué quelques travaux dans la commune notamment la réfection de deux avaloirs d'eaux pluviales situés 36 rue de Fontaine, d'une remise en état du caniveau au 33 rue Sylviane Humbert Bajout. Jérôme Sou-

verain s'est chargé de la remise en état de l'avaloir rue de Grand Borne.



### Déchets verts

La mise en feu volontaire (comme l'année précédente), par une personne irresponsable, de la zone de déchets verts, au mois de juillet en pleine période de canicule et de vent ce jour là, avait justifié l'intervention des pompiers de Saint Seine, Fontaine Française et en conséquence le déplacement de la gendarmerie de Mi-rebeau.

Elle avait conduit à sa fermeture et chacun aura pu constater alors que l'accès à cette plateforme manquait à tous !

Nous rappelons que cet espace n'a rien d'officiel, qu'il est juste une commodité offerte aux habitants de Saint Seine pour la dépose exclusive de leurs déchets verts et que sa gestion doit être faite par la commune et non par tout un chacun qui aura décrété arbitrairement de sa mise en feu.

Il serait regrettable d'être contraint à sa fermeture définitive si cette situation devait se répéter. Ceci n'est pas exclu et nous y serons peut-être contraints par une décision préfectorale si les services départementaux d'incendie sont de nouveau obligés de se déplacer.

Cet espace est donc de nouveau ouvert.

Un portique a été mis en place pour limiter (autant que faire se peut) son accès et éviter la dépose de déchets trop volumineux (arbres, souches...) et l'accès éventuel d'engins extérieurs à la commune.

### Accès à Saint Seine par CD30F (route du Cornot)

Le panneau d'agglomération situé sur le CD30F (route du Cornot) a été déplacé afin de « coller » à la réalité de la situation générée par la création du lotissement "Les Vausselettes" et les constructions privées limitant ainsi la circulation à 50 km/h dès l'entrée du village.

## ACHAT DE BIEN IMMOBILIER

La Commune a acheté récemment une maison à Saint Seine. Il s'agit de la Maison « Denojean ». Située rue de Fontaine, face au château (voir Saint Seine Infos de juin 2020).

Après avoir lancé une étude sur le potentiel de la maison et les possibilités d'utilisation futures, il s'avère que notre projet initial d'y implanter deux cellules commerciales est viable et porteur.

L'architecte choisi a proposé lors d'une toute récente rencontre, son avant-projet chiffré aux membres de la commission travaux. Validé lors du dernier Conseil Municipal, celui-ci va maintenant

faire partie de l'étude d'opportunité que nous allons présenter aux financeurs potentiels de cette réalisation.

L'objectif est de dynamiser le tissu commercial local mis à mal ces derniers mois par la crise économique qui accompagne la crise sanitaire.

C'est un projet avec un coût de travaux important mais grâce aux aides espérées, la partie communale, couverte par un emprunt restera dans les possibilités de notre commune, d'autant que des loyers viendront couvrir les annuités dues au prêteur.

## DÉNEIGEMENT DE LA COMMUNE

La période hivernale est parfois vécue avec appréhension par ceux qui ne sont pas fans des chutes de neige ou qui redoutent le verglas... Nous en sommes conscients et nous portons une attention particulière aux moyens à déployer lorsque de telles conditions météorologiques se présentent.

Les rues pentues et quelques intersections sensibles seront fruits de notre attention s'il s'avère, nécessaire d'intervenir.

Augmenter le nombre d'employés pour cette période n'est bien sûr pas d'actualité et nous devons aussi respecter la législation du travail. La règle ne permet pas de maintenir l'employé en astreinte permanente pendant toute la saison.

L'hiver dernier nous n'avons subi que très peu d'épisodes neigeux, les besoins en sel ont été quasi nuls.

Nous avons institué la mise en place de réserves de sel pour les besoins urgents depuis plu-

sieurs années maintenant, en des lieux particulièrement dangereux (escaliers du « tilleul », lotissement creux Jeanneton).

N'hésitez pas à les utiliser pour le petit coin de voirie que vous sentirez sensible !

Circuler en sécurité l'hiver impose de doter son véhicule d'équipements appropriés. Plusieurs grands pays européens l'ont imposé d'octobre à avril, ce qui élimine une importante source de pollution du sol par le sel.

Les communes peuvent être également soumises à des plaintes de particuliers pour des chutes sur les chaussées ou sur les trottoirs glissants. Nous rappelons à chacun l'obligation légale qui est faite aux riverains de déneiger le trottoir le long de leur propriété sur une largeur de 1,50m. Si chacun fait un petit peu pour la collectivité, nous serons tous gagnants !

Bon hiver à tous !



Frayère

## LA FORÊT, SOURCE DE REVENUS

### L'arbre ne retire pas son ombre, même au bûcheron...

Les 150 hectares de la forêt communale de Saint Seine sur Vingeanne ont la particularité d'être situés sur la commune voisine d'Attricourt. C'est pour cette raison qu'elle est gérée par l'ONF de Gray, plus particulièrement par Soline Hirter technicienne en charge de veiller sur le plan d'aménagement.

En 2021, 7 parcelles seront concernées par l'assiette de coupe, c'est-à-dire par des bois qui seront vendus à la vente automnale puis coupés et emportés.

Il s'agit de 3 parcelles dites « d'amélioration » et 4 parcelles dites « de régénération ». Celles-ci s'étendent sur une surface de 22.55 hectares. Plusieurs mètres cubes de bois y seront donc prélevés. Elles sont constituées d'essences diverses, chênes, hêtres, frênes, résineux.

Nous précisons qu'il est encore temps de réserver ses affouages pour cet hiver !

Parallèlement à ces coupes, nous avons le projet de reboiser deux parcelles (hors forêt communale) dont les peupliers ont été coupés il y a quelques années.

Il s'agit de la parcelle près du pont de la Vingeanne Route de Fontaine-Française où 30 plants y seront installés et une parcelle dans la prairie en direction du Château de Rosière, au lieudit « Les Lances » qui accueillera 110 plans.

Un autre projet de plantation est en cours dans la zone humide en contrebas de la rue de l'abreuvoir. La Fédération de pêche va implanter, après avoir triplé la surface de la mare, une cinquantaine de plans d'essences diverses dont des noyers d'Amérique qui semblent parfaitement se plaire dans cet endroit puisque plusieurs y vivent déjà.

Le second adjoint, Christian Gradelet peut vous apporter toutes les réponses aux questions que vous vous poseriez en lien avec ce dossier.



PANNEAUPOCKET

### SUIVEZ L'ACTUALITÉ SAINT SEINOISE

Avec l'application Panneau Pocket

La commune de **SAINT SEINE SUR VINGEANNE** est adhérente à l'application **Panneau Pocket**

Cette application **GRATUITE**, et utilisable de manière **illimitée** pour smartphones et tablettes vous permet d'être **informé des événements** et des **publications de la Mairie**.

#### MODE D'EMPLOI :

Sur le site de téléchargement des applications de votre smartphone ou tablette (Play Store –

Apple Store...) :

Entrez « PanneauPocket » dans la barre de recherche

1. Le logo PanneauPocket apparaît
2. Cliquez sur « installer » ou « Obtenir »
3. Ouvrez l'application et autorisez les notifications
4. Entrez « Saint-Seine-Sur-Vingeanne » dans la barre de recherche en haut de l'écran
5. Désignez ensuite la commune en favori en cliquant sur le **cœur jaune**

Vous recevrez une notification à chaque nouvelle publication de la Mairie

Utilisation gratuite illimitée

Plus de 150 utilisateurs réguliers

## FRANCE SERVICES : Mirebeau et Fontaine-Française

France Services est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.

**Dans cet endroit vous pouvez**

- Accéder à de la documentation sur les différentes prestations susceptibles de correspondre à leur situation
- Connaître les conditions à satisfaire et les démarches à réaliser pour les obtenir
- Être orientés vers l'agence partenaire adéquate
- Bénéficier d'un libreaccès à des postes informatiques, connectés à l'internet
- Être accompagnés pour rechercher des informations sur un site, créer ou mettre à jour leur espace personnel
- Recevoir un appui pour réaliser des téléprocédures (du type déclaration de revenus) ou des simulations de prestations
- Être accompagnés dans l'utilisation des équipements numériques mis à leur disposition (ordinateur, scanner, système visio, imprimante, ...) et pour la création d'un compte de messagerie

- Être aidés à la compréhension des informations adressées et des éléments sollicités, à la constitution de dossier ou à la vérification de sa recevabilité

- Effectuer l'édition, le retrait ou le dépôt de document

- Numériser et imprimer des documents

- Être aidés pour la prise de rendez-vous téléphonique ou physique avec un conseiller partenaire

- Obtenir un rendez-vous à distance via des systèmes visio.

**Afin de pouvoir effectuer vos démarches, nous vous conseillons de vous munir des documents suivants**

Pièce d'identité en cours de validité - carte vitale - identifiant et mot de passe de l'opérateur concerné (Pôle Emploi, Carsat, MSA, CAF....) - Une adresse mail que vous consultez régulièrement (et le mot de passe correspondant) - Vos derniers bulletins de salaire - Votre dernier et/ou avant dernier avis d'imposition.

**Vous pouvez également avoir un rendez-vous avec les partenaires suivants**

| <b>La conseillère insertion professionnelle de la Mission Locale pour les jeunes de moins de 26 ans non scolarisés</b> | <b>Les travailleurs sociaux du Conseil Départemental (assistants sociaux, conseillers ESF...)</b> | <b>La Chargée de mission de CAP EMPLOI pour les travailleurs handicapés</b> | <b>La Conseillère de l'association Domicile Services</b>                                   | <b>Défis 21</b>                                               |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Prendre RDV<br>03 80 73 69 53                                                                                          | Prendre RDV<br>03 80 63 25 20                                                                     | Pendre RDV<br>03 80 53 18 75                                                | Accueil lors de permanences<br>le jeudi de 9h à 12h<br>et de 13h30 à 16h<br>07 72 07 33 93 | Association d'insertion par le travail, RDV<br>03 80 66 47 19 |
| <b>Le conciliateur de Justice</b>                                                                                      | <b>Un agent des Finances Publiques</b>                                                            | <b>L'éducatrice de l'Adosphère</b>                                          | <b>Solidarité Femmes 21</b>                                                                | <b>Armée de Terre</b>                                         |
| RDV<br>06 85 12 55 36                                                                                                  | Calendrier affiché dans les mairies, à la Communauté de Communes et à France Services             | Accueil le lundi des adolescents et de leurs parents, RDV<br>06 38 27 93 21 | RDV<br>03 80 67 17 89                                                                      | RDV<br>03 80 11 22 37                                         |

## FRANCE SERVICES (suite)

À noter que 3 nouvelles Associations tiendront des permanences à la Maison France Service à partir de Janvier :

Le SESSAD (service d'éducation spécialisée et de soins à domicile), l'UDAF (Association de défense des intérêts matériels, moraux et financiers des familles) et l'Entr'Acte Famille (Association de Médiation Familiale). N'hésitez pas à vous renseigner.

### Horaires d'ouverture de l'Accueil

Lundi : 13h30 à 16h30

Mardi : de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (après-midi : Fontaine Française)

Mercredi : de 8h45 à 12h00 et sur rendez-vous de 13h30 à 16h15

Jeudi : de 8h45 à 12h00 et sur rendez-vous de 13h30 à 17h30

Vendredi : 8h45 à 12h00

### **Coordonnées**

**Denise Colnot**

6 place du Général Viard à Mirebeau

☎ 03 80 38 02 48

✉ [d.colnot@mfcc.fr](mailto:d.colnot@mfcc.fr)

## UN TRAVAIL DE MÉMOIRE

Depuis 2002, un important travail de reprise de concession est en cours au cimetière communal.

Des sépultures anciennes et abandonnées ont été recensées, « relevées » pour réaménager les allées et les quartiers du cimetière de façon plus rationnelle.

La dernière opération de reprise vient de s'achever et la suivante a débuté au mois d'octobre. Elle prendra fin 2023.

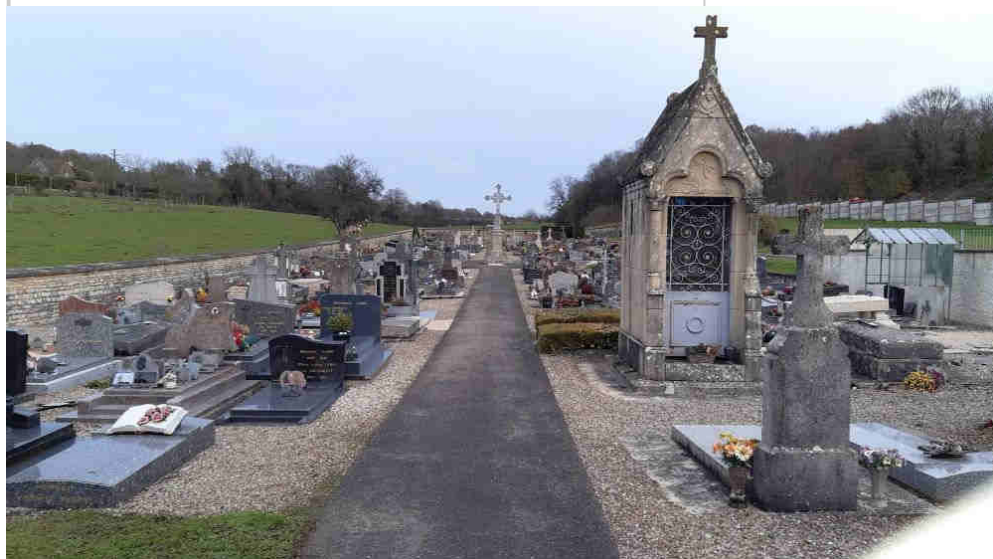
Nous allons essayer de trouver la famille la plus proche des défunts dont les tombes semblent laissées à l'abandon, leur demander s'ils comptent ou non renouveler la concession.

100 000 concessions sont relevées chaque année dans les cimetières français, soigneusement

répertoriées, elles sont une mine d'or pour les généalogistes. 19 sont en cours de reprise actuellement au cimetière communal. Elles sont la dernière demeure de 38 habitants... « Le doyen », PRES-TOT Mamès, est décédé en 1871...

On recense 299 sépultures dans le cimetière communal (dont l'histoire a été retracée dans un précédent numéro de Saint Seine Infos) de notre commune. Un travail de nettoyage des croix a été réalisé à l'automne par l'employé communal.

Le cimetière dispose d'un ossuaire (pour y placer les ossements retrouvés dans les concessions relevées – y sont aussi les quelques ossements retrouvés lors des travaux de drainage autour de l'église), d'un columbarium et d'un petit carré militaire.



Pour tout renseignement sur les concessions, n'hésitez pas à demander au secrétariat de Mairie. Trois élus, sont plus spécialement en charge de ce dossier (Isabelle Bergerot – Michèle Marsolat – Philippe Carriot).

## Nouveau service « paiement de proximité »



**Pour payer en espèces\* :**  
**vos impôts, amendes,**  
**avis de cantine,**  
**de crèche, d'hôpital...**  
**rendez-vous chez**  
**votre buraliste agréé**  
**affichant ce logo**

\* en espèces dans la limite de 300€  
ou par carte bancaire

**FINANCES PUBLIQUES**



## Comment payer ?

- 1** Vérifiez que votre avis, comporte :  
 - un QR code   
 - la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement

**Avis**



payable chez  
le buraliste

- 2** Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité



Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés  
auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site  
[impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite](https://impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)





## Vous avez entre 16 et 25 ans ? Soyez en règle au regard du service national !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



### Calendrier de vos démarches

| Calendrier de vos démarches      |                                                                                                                          |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois | Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. |
| A 16 ans ½                       | Créez votre compte sur <a href="http://www.majdc.fr">www.majdc.fr</a> dès réception d'un mail du Service National        |
| A 17 ans                         | Vous êtes convoqué(e) à la journée défense et citoyenneté.                                                               |

### QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC

ou l'attestation individuelle d'exemption médicale



*L'organisation de ma JDC,  
maintenant c'est en ligne !*



J'ai entre 16 et 25 ans



Je m'inscris en quelques clics



Je m'informe de A à Z



#### Pourquoi créer votre compte sur majdc.fr ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.



Connectez-vous sur



*majdc.fr*

## LOUIS TISSIER MORT POUR LA FRANCE LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1918

Récemment lors de la reprise de la sépulture de Camille Lieutet, nous avons été amenés à rechercher le nom des personnes possiblement inhumées avec elle. Nous nous sommes alors aperçus que Louis Tissier, époux de Camille Lieutet mort pour la France le 1<sup>er</sup> septembre 1918 avait probablement été inhumé avec elle.

Lors de l'ouverture de la tombe, nous n'avons pas retrouvé son cercueil néanmoins des documents retrouvés dans nos archives attestent de son inhumation dans notre cimetière.

Louis Tissier est né le 10 mars 1889 à Courchamps. Le 18 novembre 1913, il épouse Camille Lieutet née à Saint-Seine-sur-Vingeanne le 8 mars 1890.



En août 1914, il est mobilisé à la compagnie des chemins de fer de l'Est, 6<sup>ème</sup> section des chemins de fer de campagne.

Blessé le 24 avril 1918, il décède le 1<sup>er</sup> septembre 1918 à Connantre dans la Marne. Son nom est inscrit sur les monuments aux morts de Courchamps et de Landres (Meurthe et Moselle) lieu de sa résidence pendant la guerre.

Camille Lieutet, elle, est décédée le 6 février 1956 à Fontaine-Française. Outre le décès de son mari en 1918, elle vécut un autre drame.

Son fils Paul Tissier né le 6 juillet 1917 décèdera le 29 décembre 1917. Camille Lieutet restera toute sa vie profondément marquée par ces deux décès.



Les illuminations de la mairie et de l'église

## BIENVENUE AU NOUVEAU PRÊTRE

Le 12 juillet, une page se tournait pour la communauté Chrétienne des paroisses de Fontaine Française et Selongey avec la cessation d'activité, à 75 ans, du Père Bernard Lachaise.

7 ans de bons et fidèles services au chevet des 17 églises, 7 ans de célébrations et de moments de partage. Le Père Lachaise a pris le 12 juillet dernier une retraite bien méritée. Qu'il soit chaleureusement remercié.

Après toute une vie à la campagne, le voilà désormais dans un petit appartement de la Maison Diocésaine à Dijon. Il pourra prendre le temps de revivre l'histoire de la rénovation de notre église, le livre retraçant les travaux lui a été offert.

Le Père Etienne Clément est le nouveau curé des paroisses de Fontaine-Française et de Selongey. Âgé de 36 ans, il est né à Semur-en-Auxois et a grandi à Massingy-lès-Semur.

Le père Étienne Clément a un solide parcours derrière lui. Après trois années au lycée Notre-Dame de Dijon, il a poursuivi ses études par deux ans de scolarité en école préparatoire, mathématiques supérieures et mathématiques spéciales, puis il est entré à l'école des Mines de Nancy. Il a ensuite travaillé deux ans et demi chez RTE (Réseau de transport d'électricité) avant de partir aux Philippines.

Le jeune prêtre est entré au séminaire en septembre 2011 et est devenu diacre en octobre 2017 et son ordination a eu lieu en juin 2018. Le père Étienne Clément a été vicaire de la paroisse de Saint-Michel à Dijon de septembre 2018 à septembre 2020. Après seulement deux ans comme vicaire à Dijon, il est devenu prêtre des paroisses de Selongey et Fontaine-Française.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



Le Père Lachaise



Le Père Étienne Clément

## PATRIMOINE ET ÉDUCATION : APPRENDRE POUR LA VIE !

Tel était le thème des journées du patrimoine cette année. On apprend tout le long de sa vie mais ce que nous avons appris à l'école, en particulier à l'école primaire, est fondamental. C'est pourquoi *l'Association Musique, Culture et Patrimoine* a voulu faire revivre **l'école de St Seine** le temps d'un week-end.

L'école de la République a été installée dès 1841 dans le nouveau bâtiment de la mairie, créant un lien entre St Seine l'Eglise et St Seine la Tour. Elle était bien sûr destinée aux garçons, plus tard viendra l'école des filles.



Dans les années 50, ce sera la petite école et la grande école et à partir de 1964, il n'y aura plus qu'une classe à plusieurs niveaux, avant sa fermeture en 2009.

Il n'était pas question de faire une reconstitution rigoureuse, mais grâce à quelques archives et aux contributions d'anciens élèves, nous avons pu remonter le temps, retrouver les pupitres en bois, les porte-plumes et les encriers en porcelaine, les cartes géographiques, les livres de lecture, de leçons de choses, de morale..., et pour le folklore, un bonnet d'âne d'une autre époque !

Sur les listes d'appels de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, figuraient beaucoup de noms de familles habitant encore St Seine, bel enracinement !

Les photos de classe ont été aussi l'occasion de revoir des visages oubliés. Beaucoup de souvenirs ont été évoqués, malheureusement les mesures sanitaires nuisaient à la spontanéité...



150 personnes environ sont venues, la plupart ayant connu l'école dans les années 60. Par contre, peu de courageux ont osé repasser leur certificat d'études ! Le taux de réussite a été pourtant très satisfaisant !

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette exposition, pour leur aide, prêt de matériel, photos, et en particulier le musée de Dardenay, les municipalités de Chaume, Pouilly et Saint-Seine-sur-Vingeanne.

**Rendez-vous en 2021, le week-end de la Pentecôte (22-23-24 mai), pour fêter avec nous notre 10<sup>ème</sup> anniversaire !**

*Association Musique, Culture et Patrimoine*

## LES ÉCOLES DE SAINT-SEINE-SUR-VINGEANNE

Dès 1841, une école est installée dans le nouveau bâtiment de la mairie. La loi sur l'école primaire de 1880 - 1882, instaurée par Jules FERRY, comporte notamment la gratuité de l'enseignement. Le premier instituteur s'installe, en 1888, dans le logement de fonction situé au rez-de-chaussée du bâtiment communal, à l'emplacement actuel de la mairie.

Plus tard, les instituteurs seront logés au premier étage de l'ancien bâtiment de la poste.

Par ailleurs, une école des filles, qui deviendra la petite école, sera ouverte dans le bâtiment situé de l'autre côté de la rue des Plantes. Le bâtiment comprend également un logement pour les instituteurs situé au premier étage.

### Grande école.

Instituteurs :

|                                             |                                               |
|---------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| 1888- François BELIN,                       | 1967- Georges MANGANI,                        |
| 1894- Jules SIMONET,                        | 1968- Christiane CHEVIET,                     |
| 1903- Eugène DUMONT,                        | 1970- Mlle REDOUTET,                          |
| 1909- Joseph AMIOT,                         | 1971- Colette MOUTRILLE,                      |
| 1929- Raymond GAUNIN,                       | 1972- Jeannine JACOTOT,                       |
| 1945- Pierre POTEY,                         | 1977- Régine CHAILLAS,                        |
| 1952- Jean PREVOST,                         | 1979- Jean Pierre CARMOI,                     |
| 1959- Claude GADY,                          | 1988- Olivier LEBLANC,                        |
| 1961- Claude MAGAUD (remplaçante),          | 1992- Sandra MAZUÉ,                           |
| 1961- Claude JOLY (remplaçante),            | 1993- Muriel GODAILLER,                       |
| 1961- Robert JACQUIN,                       | 1993- Carole DURON,                           |
| 1964- Michel DIARD (remplaçant),            | 1994- Geneviève VAXIVIÈRE-COLLET, Mme BONGARD |
| 1964- Nelly GAROT,                          | 1999- Laurence GOGUILLON,                     |
| 1965- Marie-Josèphe SERVELLE (remplaçante), | 2000- Mr STIVALET,                            |
| 1966- François MARTIN,                      |                                               |

En raison d'un nombre d'élèves insuffisant, l'école fermera définitivement ses portes en juin 2009, après la création d'un pôle scolaire cantonal à Fontaine-Française.

### Petite école.

Elle est fermée, par délibération du 2 septembre 1920, en raison du manque d'élèves.

Toutefois, la mairie subventionne l'école congréganiste (école libre des filles), installée dans le bâtiment de l'école familiale, à côté de la mairie.

Par délibération du 19 juin 1952 il est décidé de rouvrir une classe enfantine pour la rentrée de septembre 1952.

Instituteurs :

|                       |                                 |
|-----------------------|---------------------------------|
| 1952- Simone PREVOST, | 1961- Geneviève JACQUIN,        |
| 1959- Geneviève GADY, | 1961- Jean MITAINE (remplaçant) |

À partir de 1962, tous les élèves seront regroupés dans une classe unique au sein de « la grande école ».

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MIREBELLOIS ET FONTENOIS

### Comment fonctionne l'intercommunalité ?

Après les élections municipales, le conseil de la Communauté de Communes a été renouvelé également. Petit Rappel quant à son fonctionnement.

La Communauté de Communes est un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI). Le Code général des collectivités territoriales définit le principe fondateur de l'intercommunalité : « **La coopération intercommunale se fonde sur la volonté des communes d'élaborer des projets communs de développement** ». Chaque Communauté de Communes est unique, son identité, ses services, dépendent des compétences qui lui sont attribuées par les communes qui la composent.

La collectivité est dirigée par 50 élus communautaires issus des conseils municipaux et exerce des compétences transférées par ses communes membres. Elle s'administre librement et a son propre budget.

Le Conseil Communautaire vote le budget et valide les projets de la structure. Un Bureau composé du Président et des 10 Vice-Présidents centralise le travail des commissions, définit les grands axes de travail et prépare les décisions du Conseil. Ce sont les organes exécutifs de la Communauté de communes.

Des commissions thématiques composées du Président, d'un vice-président et de conseillers sont force de proposition et suivent les projets en cours. La Communauté de Communes dispose d'un personnel qualifié dans différents domaines de compétences.

#### Les compétences obligatoires :

L'aménagement de l'espace ; le développement économique ; la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations ; l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage ; la collecte et le traitement des déchets (délégation au

SMOM – syndicat mixte des ordures ménagères).

#### Les compétences optionnelles :

Politique du logement et cadre de vie ; certains aménagements routiers (liés directement à des réalisations d'intérêt communautaire) ; construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire ; construction, entretien des bâtiments et équipements scolaires ; action sociale d'intérêt communautaire, c'est-à-dire pour exemples, les services d'accueil de la petite enfance et de l'enfance jeunesse ou bien encore le soutien au portage des repas aux personnes âgées.

La Communauté de communes entretient et gère de nombreux équipements sportifs : les complexes sportifs de Belleneuve et de Mirebeau, les terrains de foot de Mirebeau et Fontaine, des terrains de tennis, la piscine de Mirebeau et bientôt le gymnase de Fontaine Française.

Elle gère les services d'accueil des enfants et adolescents : accueil des tous petits (crèches), accueils périscolaires, cantines, accueils pendant les vacances.

Elle gère les bâtiments des écoles ainsi que les agents d'entretien et les ATSEM qui y travaillent.

#### Les compétences facultatives

Aucune obligation à les exercer. Elles sont aujourd'hui très diverses : cela va du soutien aux associations sportives et culturelles aux sentiers de randonnée en passant par le soutien aux échanges linguistiques du collège...

Nous soutenons financièrement les associations du territoire par l'intermédiaire de l'Office Intercommunal des Sports et l'Office Intercommunal de la Culture.

Pour voir les statuts :

<https://www.mfcc.fr/statuts-18-10-2018.pdf>

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MIREBELLOIS ET FONTENOIS

## Les élus

| Commune             | Prénom          | Nom                    | Fonction                              |
|---------------------|-----------------|------------------------|---------------------------------------|
| ARCEAU              | Bruno           | BETHENOD               | Conseiller communautaire              |
|                     | Martine         | DESCHAMPS              | Conseillère communautaire             |
|                     | Gérard          | PONSOT                 | Conseiller communautaire              |
| BEAUMONT            | Marie           | SAILLAS                | Conseillère communautaire             |
|                     | Alain           | BOVE                   | Suppléant                             |
| BEIRE-le-CHÂTEL     | Laurent         | BOISSEROLLES           | Conseiller communautaire              |
|                     | Emmanuel        | DONICHAK               | Conseiller communautaire              |
|                     | Henri           | LECHENET               | Vice-président au Tourisme            |
| BELLENEUVE          | Marc            | BOEGLIN                | Conseiller communautaire              |
|                     | Gérard          | DEGUY                  | Conseiller communautaire              |
|                     | Véronique       | JEANDET                | Conseillère communautaire             |
|                     | Virginie        | MEUNIER                | Vice-présidente à la Culture          |
|                     | Christian       | ROY                    | Conseiller communautaire              |
| BEZE                | Elise           | THEUREL                | Conseillère communautaire             |
|                     | Hervé           | Le Gouz de SAINT SEINE | Conseiller communautaire              |
| BEZOUOTTE           | Brigitte        | PORCHEROT              | Conseiller communautaire              |
|                     | Pascal          | THERON                 | Conseiller communautaire              |
| BLAGNY              | Dominique       | LONGUI-RENARD          | Suppléante                            |
|                     | Marie-Françoise | COLLINET               | Conseillère communautaire             |
| BOURBERAIN          | Hervé           | FAVET                  | Suppléante                            |
|                     | Cyril           | BELLANT                | Conseiller communautaire              |
| CHAMPAGNE           | Marc            | PETIT                  | Suppléant                             |
|                     | Michel          | De BROISSIA            | Conseiller communautaire              |
| CHARMES             | Didier          | PRUDENT                | Suppléant                             |
|                     | Didier          | LENOIR                 | Président                             |
| CHAUME-ET COURCHAMP | Michelle        | KOCH                   | Suppléante                            |
|                     | Franck          | GAILLARD               | Conseiller communautaire              |
| CHEUGE              | Gilles          | MARCEL                 | Suppléant                             |
|                     | Michel          | MAROTEL                | Vice-président aux Affaires scolaires |
| CUISEREY            | Odile           | GAILLARD               | Suppléante                            |
|                     | Jean-Claude     | MARCAIRE               | Conseiller communautaire              |
| DAMPIERRE-ET-FLEE   | Bruno           | MATEOS-MARTIN          | Suppléant                             |
|                     | Roland          | CHAPUIS                | Conseiller communautaire              |
|                     | Pascal          | NAUDET                 | Suppléant                             |



## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MIREBELLOIS ET FONTENOIS

| Commune                     | Prénom         | Nom         | Fonction                                                                                                                   |
|-----------------------------|----------------|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| FONTAINE-FRANCAISE          | Christophe     | CADET       | Conseiller communautaire                                                                                                   |
|                             | André          | JOURDHEUIL  | Conseiller communautaire                                                                                                   |
|                             | Nicolas        | URBANO      | Vice-président au Développement économique et aux Compétences                                                              |
| FONTENELLE                  | Isabelle       | QUIROT      | Conseillère communautaire                                                                                                  |
|                             | Gilles         | LEROY       | Suppléant                                                                                                                  |
| JANCIGNY                    | Denis          | JACQUOT     | Vice-Président à l'Environnement et au Développement durable                                                               |
|                             | Pierre-Étienne | GOMONT      | Suppléant                                                                                                                  |
| LICEY SUR VINGEANNE         | Dominique      | MATIRON     | Vice-président aux Travaux, à l'Accessibilité et à l'Entretien des locaux                                                  |
|                             | Sébastien      | MONOT       | Suppléant                                                                                                                  |
| MAGNY-st-MEDARD             | François       | BOLOT       | Conseiller communautaire                                                                                                   |
|                             | Christophe     | NIVOIS      | Suppléant                                                                                                                  |
| MIREBEAU SUR BEZE           | Jean-François  | MICHON      | Conseiller communautaire                                                                                                   |
|                             | Cécile         | MOUREAUX    | Conseillère communautaire                                                                                                  |
|                             | Didier         | PETITJEAN   | Vice-président à la Restauration scolaire, à l'utilisation des équipements sportifs et aux relations avec les associations |
|                             | Séverine       | PRUDHOMME   | Conseillère communautaire                                                                                                  |
|                             | David          | RICHARD     | Conseiller communautaire                                                                                                   |
|                             | Marie-Claude   | ROUGEOT     | Conseillère communautaire                                                                                                  |
|                             | Laurent        | THOMAS      | Vice-président aux Finances                                                                                                |
| MONTIGNY-MORNAY VILLENEUVE  | Anne           | CATRIN      | Conseillère communautaire                                                                                                  |
|                             | Philippe       | GACHE       | Suppléant                                                                                                                  |
| NOIRON-SUR-BEZE             | Patrick        | MOREAU      | Conseiller communautaire                                                                                                   |
|                             | Martine        | BLANC       | Suppléante                                                                                                                 |
| OISILLY                     | Charlène       | COLLET      | Conseillère communautaire                                                                                                  |
|                             | Robert         | ROBLÔT      | Suppléant                                                                                                                  |
| ORAIN                       | Bernard        | GRIBELIN    | Conseiller communautaire                                                                                                   |
|                             | Christian      | MONGEY      | Suppléant                                                                                                                  |
| POUILLY-SUR VINGEANNE       | Nicolas        | TASSIN      | Conseiller communautaire                                                                                                   |
|                             | Frédéric       | CLAUDON     | Suppléant                                                                                                                  |
| RENEVE                      | Bernard        | PETIT       | Conseiller communautaire                                                                                                   |
|                             | Fabrice        | CLAIR       | Suppléant                                                                                                                  |
| SAINT-MAURICE-SUR VINGEANNE | Georges        | APERT       | Conseiller communautaire                                                                                                   |
|                             | Martial        | GRIBELIN    | Suppléant                                                                                                                  |
| SAINT-SEINE-SUR VINGEANNE   | Christian      | CHARLOT     | Vice-président à la Petite Enfance et aux Affaires Sociales                                                                |
|                             | François       | SOUVERAIN   | Suppléant                                                                                                                  |
| SAVOLLES                    | Isabelle       | LAJOUX      | Vice-présidente à l'Enfance et à la Jeunesse                                                                               |
|                             | Alexandre      | DOLE        | Suppléant                                                                                                                  |
| TANAY                       | Marcel         | MARCEAU     | Conseiller communautaire                                                                                                   |
|                             | Albert         | PIERON      | Suppléant                                                                                                                  |
| TROCHERES                   | Nathalie       | GAVOILLE    | Conseillère communautaire                                                                                                  |
|                             | Christine      | PERRUCHOT   | Suppléante                                                                                                                 |
| VIEVIGNE                    | Jean-Marie     | ROSEY       | Conseiller communautaire                                                                                                   |
|                             | Catherine      | DESCHASEAUX | Suppléante                                                                                                                 |



## SMOM : Syndicat Mixte des Ordures Ménagères



## NOUVEAUX SUPPORTS DE COMMUNICATION



Le disque de tri est disponible sur demande au SMOM



Nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet :

**www.smom.fr**

Vous y trouverez des informations sur les jours de collecte, les horaires des déchèteries, les différents points de localisation des colonnes à verre mais aussi l'historique du SMOM et toute l'actualité de notre collectivité.



Vous retrouverez des conseils et astuces sur le compostage sur notre site

Disponible au SMOM, 3 rue du Triage – 21120 Is-sur-Tille (paiements acceptés : chèque ou espèces)



## Horaires d'ouvertures des déchèteries

|          |           | Is-sur-Tille | Selongey | Fontaine-Française | Mirebeau | Bellenne | Oilly | Cussey-les-Forges | Sault-le-Duc | Savigny-le-Sec | Fromenteau | Francherville | Pelleray | Prencis |
|----------|-----------|--------------|----------|--------------------|----------|----------|-------|-------------------|--------------|----------------|------------|---------------|----------|---------|
| Lundi    | 08h - 12h |              |          |                    |          |          |       |                   |              |                |            |               |          |         |
|          | 14h - 17h |              |          |                    |          |          |       |                   |              |                |            |               |          |         |
| Mardi    | 08h - 12h |              |          |                    |          |          |       |                   |              |                |            |               |          |         |
|          | 14h - 17h |              |          |                    |          |          |       |                   |              |                |            |               |          |         |
| Mercredi | 08h - 12h |              |          |                    |          |          |       |                   |              |                |            |               |          |         |
|          | 14h - 17h |              |          |                    |          |          |       |                   |              |                |            |               |          |         |
| Jeudi    | 08h - 12h |              |          |                    |          |          |       |                   |              |                |            |               |          |         |
|          | 14h - 17h |              |          |                    |          |          |       |                   |              |                |            |               |          |         |
| Vendredi | 08h - 12h |              |          |                    |          |          |       |                   |              |                |            |               |          |         |
|          | 14h - 17h |              |          |                    |          |          |       |                   |              |                |            |               |          |         |
| Samedi   | 08h - 12h |              |          |                    |          |          |       |                   |              |                |            |               |          |         |
|          | 14h - 17h |              |          |                    |          |          |       |                   |              |                |            |               |          |         |

Ouvert      Ouvert en période été uniquement      Fermé

En période été (du 01/04 au 31/10) les déchèteries sont ouvertes les après-midi de 14h à 18h

Fermeture les jours fériés

SMOM - 3 rue du Triage 21120 Is-sur-Tille ☎ 03 80 95 21 10

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA HAUTE VINGEANNE

Pour mémoire, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de la Haute Vingeanne a été créé en 1949. L'assainissement a été rattaché au syndicat en 2013. Il regroupe les communes de Chaume-et-Courchamp, Montigny-Mornay-Villeneuve-sur-Vingeanne, Montormentier, Orain, Pouilly-sur-Vingeanne, Sacquenay, Saint-Maurice-sur-Vingeanne et Saint-Seine-sur-Vingeanne. Chaque commune est représentée au sein du syndicat par deux délégués élus parmi les membres des conseils municipaux. Pour Saint-Seine-sur-Vingeanne, il s'agit de Christian Charlot et Philippe Carriot

En 2020 et suite aux dernières élections municipales, Louis Gentilhomme a quitté son

poste de président. C'est Jean-Noël Truchot, maire de Sacquenay, qui préside désormais aux destinées du syndicat assistés par George Apert (Saint-Maurice-sur-Vingeanne) Vice-Président pour l'eau et Philippe Carriot Vice-Président pour l'assainissement.

À sa prise de fonction en 2014, Louis Gentilhomme avait trouvé un réseau d'eau potable et d'assainissement en mauvais état. Il avait alors mis en place des actions visant à remettre en état et en conformité les réseaux. Si la situation s'est bien améliorée, la tâche n'est pas terminée, loin s'en faut.

En 2021 et 2022, il est prévu de rénover les sept châteaux d'eau et réservoirs du syndicat. Priorité sera donnée aux châteaux d'eau de Saint-Seine-sur-Vingeanne et Mornay ainsi que le réservoir de Courchamp.

Concernant l'assainissement, un document, le schéma directeur de l'assainissement, sera établi en 2021. Ce document dont la rédaction est obligatoire permet de mettre en évidence les problèmes et propose des corrections. Il sert également à définir un planning des travaux à entreprendre. Enfin des travaux de mise en conformité seront réalisés sur Montigny si les finances le permettent.

Lors d'une vente de bien immobilier, que vous soyez en zone d'assainissement collectif ou individuel, il vous sera bien souvent demandé par le notaire un diagnostic technique de l'assainissement du bien en vente. Le syndicat n'a pas les compétences nécessaires pour établir ce diagnostic. Il faut vous adresser à un organisme agréé. Par contre le syndicat est bien évidemment à votre service pour toute demande de renseignements ou de conseils. Pour cela, contacter le vice-président pour l'assainissement Philippe Carriot 06 87 31 57 72 courriel : [philippe.carriot@orange.fr](mailto:philippe.carriot@orange.fr)



le château d'eau de St-Seine sera restauré

## FCV : UNE SAISON PARTICULIÈRE...

Cette saison footballistique revêt un caractère spécial, puisque nous devons observer des gestes barrière que nous impose la situation sanitaire actuelle.

Nous sommes tous concernés par cette épidémie. Je souhaite à toutes et tous de passer cette épreuve dans les meilleures conditions, prenez soin de vous !

Alors que les championnats ont débuté, la crise sanitaire met de nouveau un coup d'arrêt à toutes les rencontres. La Fédération Française de Football décide d'arrêter tous les championnats professionnels et amateurs à mi-saison.

Un arrêt de saison brutal avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer pour notre club.

Plus de rencontres de football, plus de recettes pour le club, et des joueurs qui ne savent pas quand ils vont pouvoir reprendre les entraînements.

### DYNAMISME :

Avec les dirigeants et joueurs du Football Club Vingeanne, nous ferons tout ce qui est possible pour promouvoir sur notre territoire les valeurs du sport.

### ENGAGEMENT :

Notre motivation de chaque jour fait que nous réussirons à développer et à pérenniser le Football

Club Vingeanne afin de donner aux jeunes de notre canton la possibilité de s'épanouir dans le sport.

### EFFICACITE :

Tout cela est possible grâce au dévouement de tous les membres du Football Club Vingeanne.

Ces 3 mots résument parfaitement notre motivation pour traverser cette crise et vous retrouver nombreux autour des stades de notre canton en début d'année.

Je voudrais une nouvelle fois vous remercier pour votre soutien et l'affection que vous témoignez au Football Club Vingeanne

Je veux ici, renouveler mes remerciements à la municipalité de St Seine pour la mise à disposition des locaux et l'entretien du terrain.

Permettez- moi de vous adresser à toutes et tous ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux pour l'année 2021 la santé si précieuse, la joie et le bonheur au sein de votre famille.

Bonne année 2021,

Gérard Dupuy

Président du Football Club Vingeanne

Tél : 06 43 98 45 36

Mail. montigny-vingeanne.fc@lbfc-foot.fr

## MANIFESTATIONS FESTIVES

Il est très compliqué pour les Présidentes et Présidents d'associations et leurs membres de prévoir un quelconque programme pour le 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2021.

Conditions sanitaires, mesures gouvernementales, compliquent sérieusement la tâche des bénévoles qui n'ont qu'une hâte pour 2021, retrouver le goût de la convivialité et de la fête !

Les seules manifestations prévues à ce jour sont du 22 au 24 mai, concert à l'église, exposition « Les talents des Saint Seinois », visite du clocher et le tournoi de pétanque pointé le 29 mai prochain.

Lorsque sera (enfin) venue l'heure de vivre

à nouveau « comme avant », les associations ne manqueront pas de vous informer par tous moyens possibles (tracts, affichages, annonces sur PanneauPocket...) de leurs festivités et évènements que nous souhaitons nombreux pour 2021.

Les élus seront toujours à l'écoute des associations, véritables fers de lances du bien vivre-ensemble dans notre village !

## ÉTAT CIVIL

**Nombre d'habitants en juillet 2020 : 407**

### Décès

- Chantal SOUVERAIN épouse AUBRY le 18 février
- Colette GUERRIN épouse ROUMIGNAC le 13 juillet
- Émile MAITROT le 13 août
- Hyacinthe RENUCCI le 15 août
- Françoise GUILLEMARD le 18 septembre
- Lucien DELPIERRE le 15 octobre
- Aimée GRADELET le 7 décembre
- Geneviève DELPIERRE le 18 décembre

### Naissances

- Diégo TURRINA le 20 octobre

### Mariages

- Annika PILLE et Joffrey LAGUT le 27 juillet
- Christelle CHAPUSOT et Julien NICOLLE le 8 août
- Gina GONCALVÈS et Brice MUNIER le 10 août

### Nouveaux habitants

- Pascale DUPRÉ au 11 de la rue de Pouilly
- Hubert POUFFIER au 15 de la rue de Fontaine
- Mathilde PÈRE et Kevin JORROT au 10 lotissement Charme du Creux Jeanneton
- Dimitri CETRULO au 4 du lieu dit Malchat

### Bonne année

Le Maire, les adjoints et tous les membres du Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2021.

Nous serons à l'écoute des habitants comme nous l'avons été depuis notre installation et nous vous souhaitons pleine réussite dans tous vos projets.

La santé étant le plus précieux des biens, nous l'espérons pour vous et vos proches pour cette nouvelle année.

Le Maire,  
Les adjoints,  
Les membres du Conseil Municipal



### Droit de réponse

Toute personne a la possibilité de donner son opinion ou de réagir à un article de ce journal. Les courriers devront parvenir au secrétariat de mairie, avant le 1<sup>er</sup> mai, pour la publication du mois de juin et avant le 1<sup>er</sup> novembre pour la publication de décembre.

### Le journal « SAINT SEINE INFOS »

est rédigé par les membres de la commission communication. La commission élabore la liste des grands titres ; définit le thème de l'édition ; répartit la rédaction initiale des différents articles entre ses membres.... relit ; restructure ; corrige par un travail en commun avec le conseil, l'ensemble du contenu du journal. Ce travail s'étale sur cinq mois.

Les membres de la commission :

Christian CHARLOT  
François SOUVERAIN  
Philippe CARRIOT

Mise en page : Gérard FAIVRE

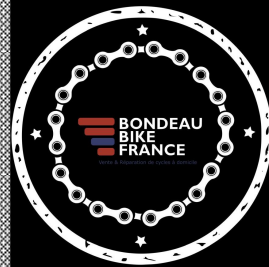
## COMMERCES AMBULANTS, COMMERCES ET ARTISANS

POISSONNERIE FRUITS ET  
LÉGUMES  
Mr. BARON 21310 MIREBEAU  
Tél : 06 83 01 10 22  
Le mardi matin

PETIT MARCHÉ FRAIS  
Fromages-charcuterie  
Établissements MAURON  
70100 GRAY-LA-VILLE  
Tél : 03 84 65 04 24  
Le jeudi après-midi

FROMAGES CHARCUTERIE  
70700 CHARCENNE  
Tél : 03 84 65 68 68  
Le mardi après midi

SURGELÉS TOUPARGEL :  
21000 CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR  
Tél : 03 80 46 17 22  
MAXIMO : 21000 DIJON,  
Tél : 03 80 28 00 70  
THIRIET : 52000 CHAUMONT,  
Tél : 03 25 35 00 25



Vente & Réparation de  
cycles à domicile

Tél.: 06-69-11-38-70

bondeaubikefrance@gmail.com

*Duophotographie*

Contacts : 06.09.48.15.24  
duophotographie@gmail.com  
Facebook : duophotographielapageofficielle



**Alex Elague Vert**  
**HRIVNAK EIRL**

TEL : 06 40 89 59 27

**HRIVNAK Alexandre**

Arboriste Grimpeur - Paysagiste  
Email : alexelaguevert@outlook.fr

21610 Saint Seine Sur Vingeanne

**Artisan**  
**Plombier -Chauffagiste**

**LEROUX**

**06 77 38 67 51**

laurent.leroux21@orange.fr

*Osiris*  
**Naturopathie**

06.09.48.15.24

Thérapie intuitive  
Réflexologie

osiris.naturopathie@gmail.com



**Pompes Funèbres**  
**Dijonnaises et Marbrerie**

**Sébastien JOUAN**  
**Isabelle LE MEN**

211 bis rue d'Auxonne  
21000 DIJON

Tel : 03.80.66.24.02  
FAX : 03.80.66.10.22

E-mail : pompes.dijonnaises21@gmail.com



**LORRAINE VENAISON SARL**  
CENTRE DE TRAITEMENT ET DECOUPE  
GIBIERS CHASSE FRANCE  
PERENIGUEZ JUAN JOSE

2 RUE DE ROSIERES  
F- 21610 SAINT SEINE SUR VINGEANNE

Tél : 0661886735  
Fax : +33(0)380759322  
lorraine.venaison@orange.fr

**Boulangerie Pâtisserie**

**Véronique et Jérôme**  
**MONIOTTE**

15 rue basse  
21610 Saint Seine sur Vingeanne  
tél : 03 80 85 58 02

**CHEVALIER**

**Serrurerie**

**Chaudronnerie**

Installation industrielle d'aspiration

eric.chevalier-21@orange.fr

06 80 38 36 51

21610 Saint Seine / Vingeanne

**ENTREPRISE JACKY**  
**MARCEL** plaquiste peintre facade  
entreprise a votre service depuis 1982



qualifiée qualibat RGE

21610 ST - SEINE sur VINGEANNE

03.80.95.42.77 port 06.80.95.48.81

jackymarcel0791@orange.fr